

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 23 septembre 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Fonction publique :

« Dans un entretien publié le week-end dernier dans la presse nationale, des représentants du Syndicat Professionnel de l'Armée luxembourgeoise (SPAL) ont critiqué les conditions de travail des soldats volontaires, soulignant notamment le fait que le solde dont bénéficient ces soldats ne dépasse souvent à peine le salaire social minimum qualifié. Les représentants ont ainsi revendiqué la nécessité d'une amélioration, tant au niveau de la rémunération que des conditions de travail et des mécanismes de protection. Tenant compte du contexte géopolitique actuel marqué par une menace réelle pour la zone euro-atlantique et au vu de l'augmentation des besoins en effectifs de l'Armée en lien avec les investissements renforcés dans la défense, il apparaît nécessaire que l'Armée soit un employeur attractif. Madame la Ministre de la Défense avait d'ailleurs reconnu, dans une interview publiée dans un journal luxembourgeois cet été, que des améliorations en matière de perspectives et de traitement des soldats volontaires devaient être entreprises.

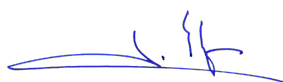
Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Fonction publique :

- Quelles pistes et réflexions sont actuellement menées par votre ministère afin de rendre plus attractive la carrière de soldat volontaire ? Envisagez-vous, à cet égard, la création d'un statut spécifique, comme le revendique SPAL ?
- Quelles autres mesures sont prévues pour renforcer l'attractivité de l'Armée en tant qu'employeur, notamment en vue des recrutements importants qui devront être réalisés dans les prochaines années ? »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



André BAULER
Député



Fernand ETGEN
Député